

AU REQUÉRANT : S.V.P. REMPLIR TOUTES LES SECTIONS APPLICABLES
 LES RENSEIGNEMENTS DEMANDÉS PRÉCÉDÉS D'UN ASTÉRISQUE (*) SONT FACULTATIFS

A) EMPLACEMENT DE LA CONSTRUCTION PROJÉTÉE	
EMPLACEMENT DE L'IMMEUBLE	NUMÉRO DE LOT : _____
	ADRESSE CIVIQUE : _____
	*NUMÉRO MATRICULE : _____
USAGE DU BÂTIMENT PRINCIPAL <i>(S.V.P. cocher les cases appropriées)</i>	HABITATION <input type="checkbox"/> COMMERCE <input type="checkbox"/> INDUSTRIE <input type="checkbox"/> AGRICOLE <input type="checkbox"/> Y A-T-IL DÉJÀ UN OU DES BÂTIMENTS AGRICOLES SUR LE TERRAIN? OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>
	SI OUI, QUELLE ACTIVITÉ AGRICOLE Y EST PRATIQUÉE : _____

B) RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX	
PROPRIÉTAIRE REQUÉRANT OU SON MANDATAIRE <i>(Si c'est un mandataire, joindre l'autorisation écrite du propriétaire dûment datée, signée et comprenant les coordonnées du propriétaire.)</i>	REQUÉRANT PROPRIÉTAIRE <input type="checkbox"/> OU MANDATAIRE AUTORISÉ <input type="checkbox"/> NOM : _____ PRÉNOM : _____ ADRESSE : _____ TÉLÉPHONE : _____ *COURRIEL : _____
	NOM : _____ PRÉNOM : _____ COMPAGNIE (S'IL Y A LIEU) : _____ ADRESSE : _____ TÉLÉPHONE : _____ *COURRIEL : _____
	RESPONSABLE : _____ COMPAGNIE (S'IL Y A LIEU) : _____ NUMÉRO RBQ : _____ NUMÉRO NEQ : _____ ADRESSE : _____ TÉLÉPHONE : _____ *COURRIEL : _____
	DURÉE PROBABLE DES TRAVAUX : _____ DATE DE DÉBUT (JJ/MMMM/AAAA) _____ DATE DE FIN (JJ/MMMM/AAAA) _____
COÛT APPROXIMATIF DES TRAVAUX : _____ \$	

C) DÉTAILS SUPPLÉMENTAIRES EXIGÉS			
	EXISTANT	N.A. SI NOUVELLE <input type="checkbox"/>	PRÉVU (SUITE AU PRÉSENT PROJET)
NOMBRE D'UNITÉS ANIMALES			
GROUPES OU CATÉGORIES D'ANIMAUX (ESPÈCE ANIMALE)			
TYPE DE FUMIER (SOLIDE OU LIQUIDE)			
DONNÉES RELATIVES AUX FACTEURS D'ATTÉNUATION	TOITURE SUR LIEU D'ENTREPOSAGE		
	ABSENTE <input type="checkbox"/> RIGIDE PERMANENTE <input type="checkbox"/> TEMPORAIRE (TOURBE, PLASTIQUE) <input type="checkbox"/>	ABSENTE <input type="checkbox"/> RIGIDE PERMANENTE <input type="checkbox"/> TEMPORAIRE (TOURBE, PLASTIQUE) <input type="checkbox"/>	
	VENTILATION DE L'INSTALLATION D'ÉLEVAGE		
	NATURELLE ET FORCÉE AVEC MULTIPLES SORTIES D'AIR <input type="checkbox"/> FORCÉE AVEC SORTIES D'AIR REGROUPÉES ET SORTIE DE L'AIR AU DESSUS DU TOIT <input type="checkbox"/> FORCÉE AVEC SORTIES D'AIR REGROUPÉES ET TRAITEMENT DE L'AIR AVEC LAVEURS D'AIR OU FILTRES BIOLOGIQUES <input type="checkbox"/>	NATURELLE ET FORCÉE AVEC MULTIPLES SORTIES D'AIR <input type="checkbox"/> FORCÉE AVEC SORTIES D'AIR REGROUPÉES ET SORTIE DE L'AIR AU DESSUS DU TOIT <input type="checkbox"/> FORCÉE AVEC SORTIES D'AIR REGROUPÉES ET TRAITEMENT DE L'AIR AVEC LAVEURS D'AIR OU FILTRES BIOLOGIQUES <input type="checkbox"/>	
DISTANCE ENTRE LA MAISON D'HABITATION VOISINE LA PLUS PRÈS ET L'INSTALLATION D'ÉLEVAGE (BÂTIMENTS, ENCLOS, FUMIER) (mètres): _____			
DISTANCE ENTRE L'IMMEUBLE PROTÉGÉ (RESTAURANT, THÉÂTRE, PARC, CAMPING, AUTRE...) LE PLUS PRÈS, S'IL A LIEU ET L'INSTALLATION D'ÉLEVAGE (BÂTIMENTS, ENCLOS, FUMIER) (mètres): _____ N.A. <input type="checkbox"/>			
DISTANCE ENTRE UN PÉRIMÈTRE D'URBANISATION ET L'INSTALLATION D'ÉLEVAGE (BÂTIMENTS, ENCLOS, FUMIER) SI INFÉRIEURE À 1000 MÈTRES (mètres): _____ N.A. <input type="checkbox"/>			
Ajouter tout détail pertinent aux travaux (environnement, matériaux, processus etc.): _____			
S'il vous faut plus d'espace pour décrire les travaux et/ou pour illustrer les travaux à réaliser, veuillez joindre une annexe au présent formulaire. Veuillez cocher ici si vous joignez une annexe : <input type="checkbox"/>			

D) DOCUMENTS ET PLANS EXIGÉS - (ARTICLE 28)

1° **PLAN D'IMPLANTATION DE LA CONSTRUCTION OU DE LOCALISATION DE L'OUVRAGE À UNE ÉCHELLE DE 1 : 5 000 OU PLUS GRANDE**

CE PLAN DOIT COMPRENDRE

- ▶ LES INSTALLATIONS D'ÉLEVAGE ET LES OUVRAGES D'ENTREPOSAGE EXISTANTS OU PROJETÉS FAISANT PARTIE DE L'UNITÉ D'ÉLEVAGE
- ▶ LES NUMÉROS DE LOTS OÙ SE SITUE L'UNITÉ D'ÉLEVAGE;
- ▶ L'EMPLACEMENT ET LE NOM DE LA RUE OU DU RANG DONNANT ACCÈS À L'UNITÉ D'ÉLEVAGE AINSI QUE LA DISTANCE EN MÈTRES ENTRE CETTE UNITÉ ET CE CHEMIN;
- ▶ LES LIMITES DU TERRAIN DU PROPRIÉTAIRE AINSI QUE LA DISTANCE EN MÈTRES ENTRE L'UNITÉ D'ÉLEVAGE ET CES LIMITES;
- ▶ LA LOCALISATION ET L'UTILISATION DES BÂTIMENTS NON AGRICOLES APPARTENANT AU PROPRIÉTAIRE OU À L'EXPLOITANT DE L'INSTALLATION VISÉE;
- ▶ L'IDENTIFICATION DES BÂTIMENTS NON AGRICOLES AVOISINANTS AINSI QUE LA DISTANCE EN MÈTRES ENTRE L'UNITÉ D'ÉLEVAGE ET CES BÂTIMENTS;
- ▶ LA LOCALISATION DU PUITTS DU PROPRIÉTAIRE ET DES PUITTS AVOISINANTS, S'IL Y A LIEU;
- ▶ LE TRACÉ DES SERVICES D'AQUEDUC ET D'ÉGOUT EXISTANTS, S'IL Y A LIEU;
- ▶ LA DISTANCE EN MÈTRES ENTRE L'UNITÉ D'ÉLEVAGE ET UN PÉRIMÈTRE D'URBANISATION LORSQU'ELLE EST SITUÉE À MOINS DE 1 000 MÈTRES DE TOUT PÉRIMÈTRE D'URBANISATION IDENTIFIÉ AU PLAN 1 EN ANNEXE C DU RÈGLEMENT DE ZONAGE EN VIGUEUR DE LA VILLE DE MARIEVILLE;
- ▶ LA DISTANCE EN MÈTRES ENTRE L'UNITÉ D'ÉLEVAGE ET UN IMMEUBLE PROTÉGÉ LORSQU'ELLE EST SITUÉE À MOINS DE 1 000 MÈTRES DE TOUT IMMEUBLE PROTÉGÉ
- ▶ L'INDICATION DES POINTS CARDINAUX, DE L'ÉCHELLE ET DE LA SOURCE DE CHAQUE PLAN JOINT À LA DEMANDE;
- ▶ LA LOCALISATION DE TOUT COURS D'EAU SUR LE LOT AINSI QUE LA MENTION ET LA DISTANCE APPROXIMATIVE DE TOUT COURS D'EAU SITUÉ À MOINS DE 45 MÈTRES DU LOT.

E) DEVOIRS ET RESPONSABILITÉS DU REQUÉRANT (ARTICLE 19)

Toute personne qui désire entreprendre des travaux de construction, reconstruction, agrandissement ou déplacement d'une construction quelconque, ou une partie de construction doit, au préalable, obtenir du fonctionnaire désigné un permis de construction ou un certificat d'autorisation.

Le requérant d'un permis de construction ou d'un certificat d'autorisation s'engage à :

- ▶ s'assurer que les bornes de son terrain soient dégagées du sol et apparentes pour fins d'implantation correcte du bâtiment, de vérification de l'alignement ou pour tout autres travaux de construction et de rénovation nécessitant une vérification des marges et des alignements;

ATTENTION (ARTICLE 19)

- ▶ Ni l'octroi d'un permis, ni l'approbation des plans et devis, ni les inspections faites par le fonctionnaire désigné ne peuvent relever le propriétaire d'un bâtiment de sa responsabilité d'exécuter les travaux ou de faire exécuter les travaux conformément au permis émis et suivant les prescriptions des règlements d'urbanisme.
- ▶ Toute modification apportée aux plans et documents après l'émission d'un permis ou d'un certificat doit faire l'objet d'une approbation avant l'exécution des travaux. La Ville autorise la modification par écrit si elle est conforme aux dispositions contenues dans les règlements d'urbanisme. **Cette autorisation n'a pas pour effet de prolonger la durée du permis ou du certificat.**
- ▶ Advenant la vente de l'immeuble alors que des travaux de construction sont en cours, le nouveau propriétaire doit en informer la Ville par écrit. Un addenda doit alors être apporté au permis de construction dans lequel le nouveau propriétaire s'engage à respecter l'ensemble des clauses et conditions faisant partie intégrante du permis de construction émis par la Ville au propriétaire ou requérant initial. **Cet addenda n'a cependant pas pour effet de prolonger la durée du permis de construction.**
- ▶ Tout permis ou tout certificat doit être affiché de manière à ce qu'il soit bien en vue, durant toute la durée des travaux ou de l'usage autorisé par le permis ou le certificat. De même, une copie portant la mention « approuvé » de tous les plans et devis doit être gardée sur les lieux d'un chantier de construction en cours.

◆ **Il est interdit de commencer des travaux avant l'émission du permis.** (article 18, paragraphe 2°)

☎ La ville doit être informée de tout changement dans l'emploi ou toute cessation d'emploi des personnes mentionnées à la section **B) RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX** survenant pendant la durée des travaux et ce, dès que ce changement se produit. (article 28, paragraphe 1°a) dernier alinéa)

X

SIGNATURE : PROPRIÉTAIRE
OU MANDATAIRE

DATE

COÛT DU PERMIS

SANS FRAIS

Une fausse déclaration ou le dépôt de documents erronés entraînent l'invalidation de tout permis émis en vertu de la présente demande (article 20.1)

SECTION RÉSERVÉE À LA VILLE

RÉCEPTION DE LA DEMANDE

DATE DE RÉCEPTION : _____

INITIALES DE LA PERSONNE QUI A REÇU LA DEMANDE : _____

NUMÉRO DE DEMANDE : _____

DEMANDE COMPLÈTE

DEMANDE INCOMPLÈTE

SI LA DEMANDE EST INCOMPLÈTE LORS DU DÉPÔT, DATE COMPLÉTÉE : _____

ANALYSE DE LA DEMANDE

NOM DE LA PERSONNE QUI A ANALYSÉ LA DEMANDE : _____

INITIALES

PERMIS ACCORDÉ

PERMIS REFUSÉ

MOTIFS DU REFUS : _____

DATE DE LA DÉCISION : _____

ÉMISSION DU PERMIS

NUMÉRO DU PERMIS : _____

COMMENTAIRES : _____

SIGNATURE DU FONCTIONNAIRE DÉSIGNÉ

DATE